

différentes questions au cours de l'été serait établi et adopté.

- (b) *du 18 juin au 6 juillet*: les gouvernements se prépareraient à des discussions intensives.
- (c) *du 7 au 25 juillet**: il y aurait session de travail d'une durée de 3 semaines (fins de semaine exclues) entre ministres et fonctionnaires fédéraux et provinciaux, avec possibilité de prolongation d'une semaine.
- (d) *du 26 juillet au 24 août*: arrêt momentané des négociations pour permettre aux gouvernements de considérer ou de reconsidérer leurs positions et de se préparer à d'autres discussions intensives. Réunion des Premiers ministres provinciaux à Winnipeg les 21 et 22 août.
- (e) *du 25 au 29 août**: nouvelle session de travail des ministres et fonctionnaires fédéraux et provinciaux.
- (f) *du 30 août au 7 septembre*: étude des positions par les gouvernements et préparation de la conférence des Premiers ministres.
- (g) *du 8 au 12 septembre*: une conférence publique des Premiers ministres à Ottawa pour mettre au point des accords finals à partir des travaux en cours et mettre en œuvre un nouveau programme de travail.

*On pourrait modifier les dates à condition que la durée du temps consacrée aux discussions soit respectée.